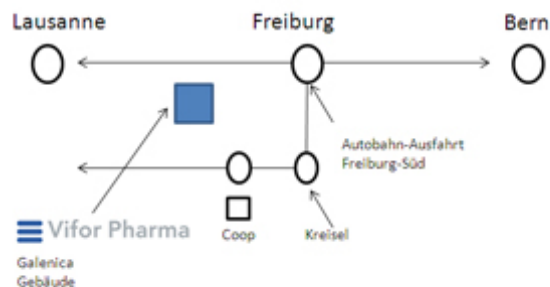


Plan d'accès

Vifor Pharma

Rte de Moncor 10, 1752 Villars-sur-Glâne

COMMENT NOUS TROUVER



Plan d'itinéraire

Autoroute A12, sortie Fribourg sud, suivre la direction Fribourg sud/Payerne.
1er rond-point: tourner à droite, suivre la direction de Payerne-Lausanne.
2e rond-point: le bâtiment de Vifor se trouve à votre droite.

Il est possible de parquer les véhicules dans le parking du supermarché Coop en face de Vifor Pharma.



Forum Sécurité

Organisé par la Commission Sécurité

**Nouvel étiquetage des matières dangereuses:
Ce qui change pratiquement
avec le règlement CLP !**

Date	Jeudi 29 mars 2012
Heure	17h00 à 19h00
Lieu	Vifor SA Spécialités pharmaceutiques Route de Moncor 10 1752 Villars-sur-Glâne

Secrétariat

p.a. Chambre de commerce de Fribourg
Rte du Jura 37, 1706 Fribourg
www.cees.ch – info@cees.ch

Tél : 026 347 12 20
Fax : 026 347 12 39

Le thème

Quels sont les dangers inhérents à une substance ? Quels conseils de prudence utiliser pour un produit ? Quelle étiquette réaliser ? Un cadre réglementaire est établi pour la classification, l'emballage et l'étiquetage des substances et préparations chimiques dangereuses. Il a pour objectif d'assurer la protection des personnes et celle de l'environnement. Pour le transport des marchandises dangereuses, ce sont des règles spécifiques qui s'appliquent.

La classification permet d'identifier les dangers que peuvent présenter les produits chimiques du fait de leurs propriétés physico-chimiques, de leurs effets sur la santé et sur l'environnement. Beaucoup de prescriptions réglementaires concernant les produits chimiques dépendent de cette classification.

L'étiquetage est la première information, essentielle et concise, fournie à l'utilisateur sur les dangers sur la santé et sur l'environnement et sur les précautions à prendre lors de l'utilisation des produits chimiques.

Quelles sont les implications pratiques du passage de l'ancien système de classification et d'étiquetage au nouveau ?

Par ce « Forum Sécurité », la Commission Sécurité du CEES a pour objectif de vous sensibiliser à cette thématique et de vous apporter la base des réponses.

Programme

17h00	Accueil et bienvenue
17h05	Présentation de l'entreprise Vifor Pharma, par Frédéric Zwahlen
17h10	Etiquetage des matières dangereuses : Historique et aspects légaux par Jean-Marc Seydoux
17h55	Nouvel étiquetage selon « GHS-CLP » des matières dangereuses – côté pratique, par Kurt De Pauw
18h40	Questions et discussion
19h00	Echanges d'expériences et apéritif

Conférenciers

M. Frédéric Zwahlen	:	Responsable du site Vifor Pharma
M. Jean-Marc Seydoux	:	Ingénieur de sécurité à la SUVA
M. Kurt De Pauw	:	Chargé de sécurité chez Vifor Pharma

Coûts

Membre CEES	Gratuit
Membre FFE/FBV	Gratuit
Non membre	CHF 20.-

Remerciements

Nous remercions par avance l'entreprise Vifor Pharma à Villars-sur-Glâne pour sa généreuse contribution à l'organisation de notre manifestation ainsi que pour l'apéritif qui suivra ce Forum Sécurité.



Organisation

Afin de garantir votre participation, nous vous remercions par avance de nous retourner le bulletin d'inscription **jusqu'au 19 mars 2012**. Vous pouvez également vous inscrire en ligne sur notre site www.cees.ch

Le CEES a été reconnu par la SSST (Société Suisse de Sécurité au Travail) comme membre pouvant organiser des activités de groupe d'échange d'expérience et permettant de délivrer des certificats de reconnaissance aux spécialistes MSST (Médecins et autres Spécialistes de la Sécurité au Travail). Une attestation sera donc délivrée en fin de séance aux personnes inscrites.

Prochaines manifestations du CEES

N'hésitez pas à consulter notre site Internet pour connaître les prochaines manifestations du Club Environnement, Energie, Sécurité www.cees.ch

